

Sécurité au travail



Intervenants

- Formateur SST habilité INRS

Durée et horaires

- 2 jours (14h)
- 8h30-12h / 13h30-17h

Date(s) et lieu

- Date(s) : calendrier disponible sur notre site internet ou contactez nous
- Au CFPPA Rodez—La Roque

Taux de réussite, de satisfaction : informations disponibles sur notre site internet

CONTACT

- Secrétariat CFPPA
- Tél : 05 65 77 75 03
- Mail : cfppa.rodez@educagri.fr
- N° d'Activité : 7312P001112

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Formation Initiale

OBJECTIFS

- Être capable dans un environnement professionnel, de porter assistance à un malade ou un blessé.
- Savoir alerter les secours publics.
- Permettre à l'entreprise de se conformer aux obligations du Code du Travail.

PUBLIC, PRE-REQUIS ET INSCRIPTION

- Salarié
- Accueil tout public
- Pas de prérequis
- Inscription : signature d'une convention

COÛT GLOBAL

- Frais pédagogiques : 400€*/personne le CFPPA n'est pas assujéti à la TVA
- Restauration : 8,80€/repas

**Possibilité de financement par un organisme financeur (OPCO, Pôle Emploi, VIVEA...). N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire.*

Les conditions financières complètes seront précisées sur la convention

V2-08/09/2022



PROGRAMME

Accueil, présentation de la formation, tour de tables des expériences des stagiaires ⇒ Décider du moment le plus opportun pour transmettre le message, et de la personne la plus apte à déclencher l'alerte.

- **Jour 1**

Situer le Sauveteur Secouriste du Travail dans son entreprise

- ⇒ Connaître les principaux indicateurs de santé au travail dans l'établissement
- ⇒ Connaître son rôle de Sauveteur Secouriste du Travail.
- ⇒ Connaître le cadre juridique de son intervention

Protéger la victime

- ⇒ Reconnaître les dangers persistants éventuels sans s'exposer soi-même.
- ⇒ Supprimer, ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même!!

De protéger à prévenir

- ⇒ Repérer les dangers dans une situation de travail.
- ⇒ Supprimer ou faire supprimer le danger dans une situation de travail dans la limite de son champ de compétence.

Examiner la ou les victimes

Faire alerter ou alerter

- ⇒ Donner un message d'alerte.

- **Jour 2**

Secourir

- ⇒ Effectuer l'action appropriée à l'état de la victime.
- ⇒ La victime saigne abondamment.
- ⇒ La victime s'étouffe.
- ⇒ La victime se plaint de malaise.
- ⇒ La victime se plaint de brûlures.
- ⇒ La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements.
- ⇒ La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment.
- ⇒ La victime ne répond mais elle respire.
- ⇒ La victime ne répond pas et elle ne respire pas.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Dossier technique remis aux stagiaires

MODALITES DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Mode d'évaluation : Evaluation en situation d'accident + évaluation formative sur la prévention, l'épreuve est individuelle, sous forme de cas pratique tiré au sort. Il s'ensuit l'obtention ou non du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.
- **Bilan de la formation et évaluation de la satisfaction des stagiaires**
- Attestation de formation



AGRICAMPUS RODEZ—LA ROQUE

Formation professionnelle continue et apprentissage

Route d'Espalion—CS 73355 ONET-LE-CHÂTEAU—12033 RODEZ Cedex 9

Tel : 05 65 77 75 03—Mail : cfppa.rodez@educagri.fr / cfa.noa@educagri.fr